



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CANTAL

ARRÊTÉ

Portant réglementation temporaire de la circulation
RD 49
Communes de Lanobre et Beaulieu (Cantal)

Le Président du Conseil départemental du Cantal,

- Vu le Code de la route.
- Vu le Code de la voirie Routière, notamment les articles L113-1 et R 113-1.
- Vu le Règlement de Voirie Départementale adopté par délibération du 18 septembre 2015,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié.
- Vu l'arrêté du 6 Novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière Livre I 8 ème partie - Signalisation temporaire, modifié.
- Vu l'arrêté n° 25-1994 du 1er juillet 2025 portant délégation de signature de Monsieur le Président du Conseil départemental du Cantal aux Directeurs et Chefs de Services départementaux
- Vu les avis favorables des mairies de Beaulieu, Labessette et Lanobre et du Conseil départemental du Puy de Dôme
- Vu l'avis favorable des services des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Vu la demande de l'entreprise Freyssinet

Considérant que pour effectuer les opérations de rénovation du Pont d'Entraygues, et pour assurer la sécurité du personnel du chantier et des usagers de la route, il y a lieu d'interdire la circulation sur la RD 49

Sur proposition du Coordonnateur territorial de Mauriac,

ARRÊTE

Article 1 :

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux.

Article 2 :

A compter du 4 octobre, la circulation des VL (véhicules n'excédant pas 2,5 m de large et 3m de hauteur) sera possible sur le pont et la circulation des PL (+3,5 tonnes) et des VL hors gabarit restera interdite. Un alternat de circulation géré par feux tricolores sera mis en place de part et d'autre de l'ouvrage avec possibilité d'attente d'une durée n'excédant pas cinq minutes.

La circulation des piétons sera possible sur le trottoir côté aval (à gauche dans le sens des PR croissants)

Le trafic PL (+3,5 tonnes) et des VL hors gabarit sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD72 et 922 dans le Puy-de-dôme.

Article 3 : Signalisation de chantier

La signalisation réglementaire conforme aux schémas extraits du manuel de chef de chantier en vigueur (manuel élaboré par le Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes) sera mise en place et entretenue par l'entreprise Freyssinet en charge des travaux.

Elle comprend :

- 1 les dispositifs physiques de fermeture des routes
- 2 la signalisation de position et de pré signalisation de la fermeture des routes
- 3 l'information individuelle de chacun des riverains de la section de route fermée à la circulation
- 4 le retrait de la signalisation en fin de chantier

Article 4 : Signalisation de déviation

La signalisation et le jalonnement de l'itinéraire de déviation seront mis en place par le CRD Artense.

Article 5 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 6 : Ampliation.

Le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site internet du Département du Cantal.

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Directeur de l'entreprise Freyssinet
- M. le Directeur des Mobilités du Conseil départemental du Cantal.
- Le Commandant du groupement de gendarmerie du Cantal.

Date de publication : 25/08/2025

- M. le Directeur de la Direction Routières d'Aménagement Territorial du Sancy
 - Mme La Directrice Générale du Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires du Puy-de-Dôme,
- Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

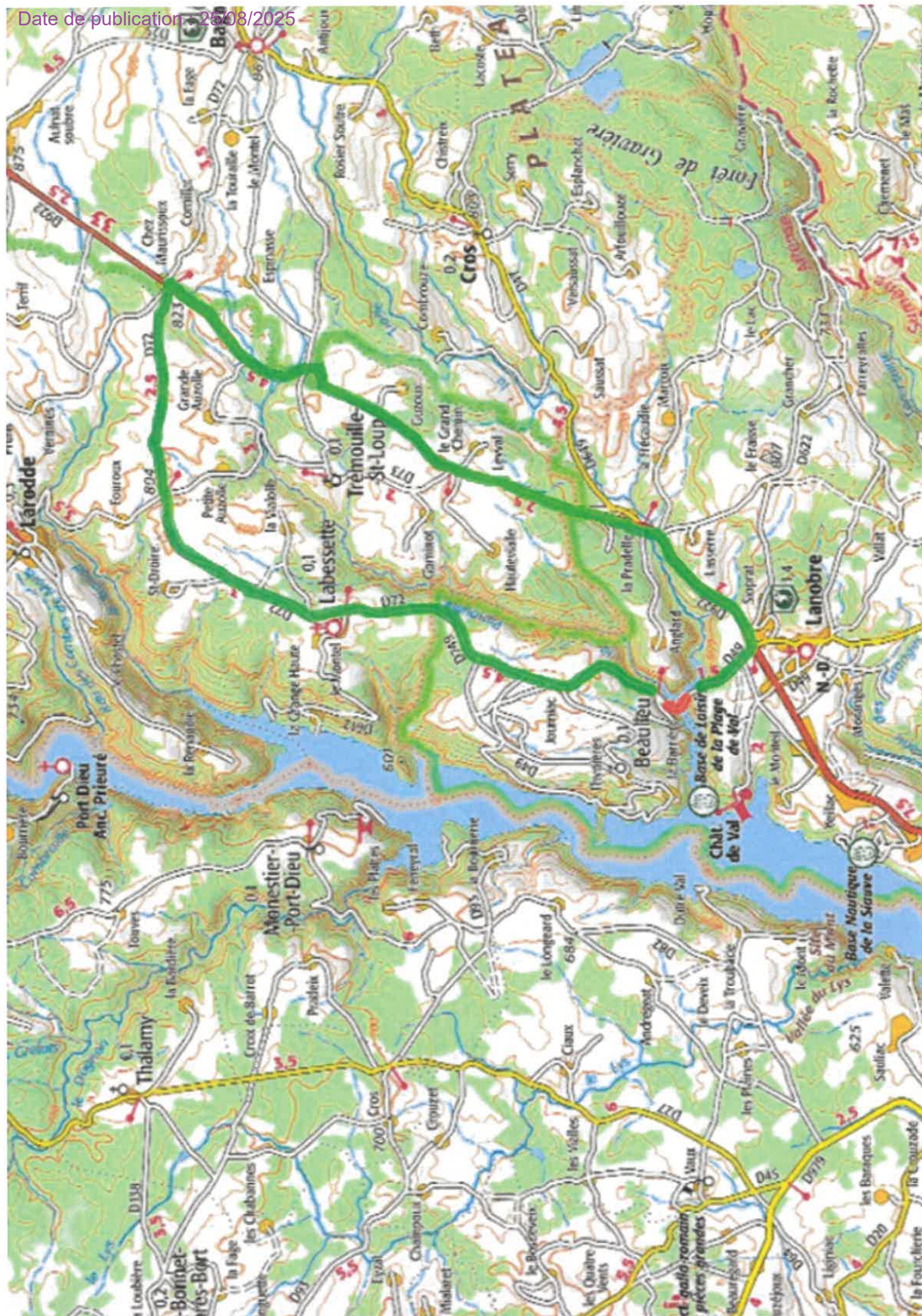
Un exemplaire sera adressé pour information à :

- les mairies de Beaulieu, Lanobre et Labessette
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et Secours du Cantal et du Puy de Dôme
- M. le Président de la Fédération des transports routiers du Cantal et du Puy de Dôme
- M. le Président de la Fédération des transports de voyageurs du Cantal et du Puy de Dôme

Aurillac le : **25 AOUT 2025**
Pour le Président du Conseil Départemental
du Cantal
Le Directeur des Mobilités



Philippe FABREGUE



Fabrice Bouscatier

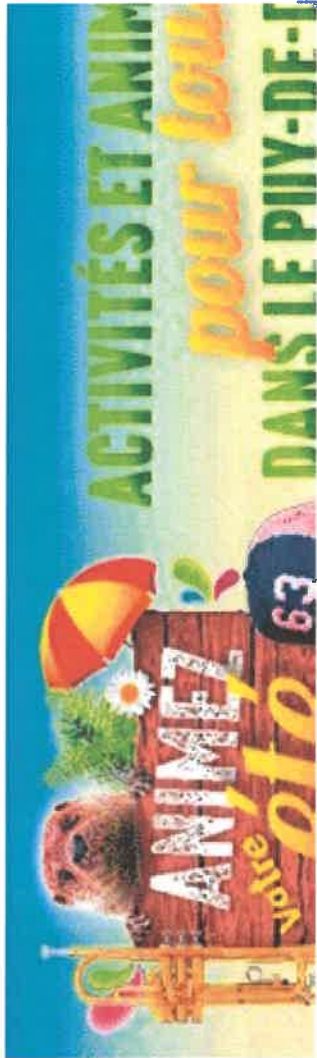
De: PIERRE MOUSSELMON <PIERRE.MOUSSELMON@puy-de-dome.fr>
Envoyé: mercredi 13 août 2025 11:56
À: Fabrice Bouscatier
Cc: FABIEN GAUTHIER; NICOLAS RUIVET; PEE Sancy
Objet: Rép. : Transférer : Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,
Avis favorable pour le secteur de Rochefort Montagne pour la DRAT SANCY.
Bien à vous

Pierre MOUSSELMON
Responsable secteur Rochefort-Montagne
Direction Routière et d'Aménagement Territorial du Sancy
Direction Coordination Routes et Territoires
Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires

Tél : 04.73.65.95.58 07.61.87.68.78
pierre.moussemlon@puy-de-dome.fr

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME
Lieu-dit L'enfer
63210 Rochefort-Montagne



<https://www.auvergne-destination.com/sejourner/sortir-en-auvergne/tout->

[lagenda/](#)

>>> PEE Sancy 13/08/2025 11:05 >>>

Merci de répondre et de nous mettre en copie.

Cdt

Pôle Infrastructure, Aménagement
et Accompagnement des Territoires

Unité Entretien et Exploitation

DRAT SANCY

68rue Fernand FOREST

63150 La BOURBOULE

pee.sancy@puy-de-dome.fr

04.73.81.23.36

>>> Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr> 12/08/2025 17:46 >>>
Bonjour,

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux. (plan joint)

Merci aux maires et services consultés de nous retourner leur avis par retour de mail.

Cordialement,


Fabrice BOUSCATIER
Coordinateur Territorial Mauriac
Direction des Mobilités
Pôle Appui Territorial
tél. : 04 71 68 38 50 / 06 78 04 70 08
fbouscatier@cantal.fr

Chaque jour à vos côtés

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive des destinataires. Les informations et données à caractère personnel qui y figurent sont strictement confidentielles et relèvent du secret professionnel et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés ».
Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous êtes un tiers non concerné par le dossier cité dans le présent mail, il vous est interdit de le copier, de le faire suivre, de le divulguer ou d'en utiliser tout ou partie.
Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur par retour et de le supprimer de votre système.

Fabrice Bouscatier

De: Mairie Labessette <mairiedelabessette@gmail.com>
Envoyé: mercredi 13 août 2025 08:06
À: Fabrice Bouscatier
Objet: Re: Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,
Avis favorable de la mairie de Labessette.
Cordialement,
Nathalie FONTAINE
Le Secrétaire
Mairie de Labessette
Tél : 04 73 22 22 34
Horaires d'ouverture :
Lundi de 8h à 12h / 13h à 17h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le mar. 12 août 2025 à 17:46, Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr> a écrit :

Bonjour,

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux. (plan joint)

Merci aux maires et services consultés de nous retourner leur avis par retour de mail.

Cordialement,


Fabrice BOUSCATIER
Coordinateur Territorial Mauriac
Direction des Mobilités
Pôle Appui Territorial
tél. : 04 71 68 38 50 / 06 78 04 70 08
fbouscatier@cantal.fr

Chaque jour à vos côtés

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive des destinataires. Les informations et données à caractère personnel qui y figurent sont strictement confidentielles et relèvent du secret professionnel et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés ». Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous êtes un tiers non concerné par le dossier cité dans le présent mail, il vous est interdit de le copier, de le faire suivre, de le divulguer ou d'en utiliser tout ou partie. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur par retour et de le supprimer de votre système.

Fabrice Bouscatier

De: Mairie LANOBRE
Envoyé: mercredi 13 août 2025 08:40
À: Fabrice Bouscatier
Objet: RE: Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

Avis favorable.

Cordialement

Pascal LORENZO
Maire

Commune de Lanobre

Mairie

Place de l'église

15270 Lanobre

Tel : 04 71 40 31 75

Email : mairie.lanobre.15@orange.fr

Site : <https://www.lanobre.fr>



De : Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr>

Envoyé : mardi 12 août 2025 17:47

À : transports15@auvergnernhonealpes.fr; francois.delcausse@auvergnernhonealpes.fr; mairiedelabessette@gmail.com; Mairie BEAULIEU <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>;

Mairie LANOBRE <mairie.lanobre.15@orange.fr>; pee.sancy@puy-de-dome.fr

Objet : Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux. (plan joint)

Merci aux maires et services consultés de nous retourner leur avis par retour de mail.

Cordialement,

Fabrice BOUSCATIER

Coordinateur Territorial Mauriac

Direction des Mobilités

Pôle Appui Territorial

tél. : 04 71 68 38 50 / 06 78 04 70 08

fbouscatier@cantal.fr



Chaque jour à vos côtés

Fabrice Bouscatier

De: Mairie LANOBRE
Envoyé: mercredi 13 août 2025 08:40
À: Fabrice Bouscatier
Objet: RE: Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

Avis favorable.

Cordialement

Pascal LORENZO
Maire

Commune de Lanobre

Mairie

Place de l'église

15270 Lanobre

Tel : 04 71 40 31 75

Email : mairie.lanobre.15@orange.fr

Site : <https://www.lanobre.fr>



De : Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr>

Envoyé : mardi 12 août 2025 17:47

À : transports15@auvergnerrhonealpes.fr; francois.delcausse@auvergnerrhonealpes.fr; mairiedelabessette@gmail.com; Mairie BEAULIEU <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>; Mairie LANOBRE <mairie.lanobre.15@orange.fr>; pee.sancy@puy-de-dome.fr

Objet : Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux. (plan joint)

Merci aux maires et services consultés de nous retourner leur avis par retour de mail.

Cordialement,


Fabrice BOUSCATIER
Coordinateur Territorial Mauriac
Direction des Mobilités
Pôle Appui Territorial
tél. : 04 71 68 38 50 / 06 78 04 70 08
fbouscatier@cantal.fr

Chaque jour à vos côtés

Fabrice Bouscatier

De: DELCAUSSE François <Francois.DELCAUSSE@auvergnerhonealpes.fr>
Envoyé: lundi 18 août 2025 10:27
À: Fabrice Bouscatier
Objet: RE: Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

Pas de difficulté pour les TC Région.

Cordialement,

François Delcausse
Assistant technique
Service antenne du Cantal
Direction adjointe territoire Auvergne
Direction des mobilités territoriales interurbaines et scolaires
Tél. : 04 73 31 85 02 - Mobile : 06 17 26 85 31



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



1,70€
TARIF
ADULTE

**LES LIGNES
DU VOLCAN**

Découvrez le grand site de France
Puy Mary – Volcan du Cantal
Du 12 juillet au 24 août

NOUVEAU



laregionvous transporte.fr



Ouverture au public le mercredi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.



De : Fabrice Bouscatier <FBouscatier@cantal.fr>

Envoyé : mardi 12 août 2025 17:47

À : transports15 <transports15@auvergnerrhonealpes.fr>; DELCAUSSE François <Francois.DELCAUSSE@auvergnerrhonealpes.fr>; mairiedelabessette@gmail.com; Mairie BEAULIEU <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>; Mairie LANOBRE <mairie.lanobre.15@orange.fr>; pee.sancy@puy-de-dome.fr

Objet : Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux. (plan joint)

Fabrice Bouscatier

De: Mairie BEAULIEU
Envoyé: mardi 19 août 2025 10:35
À: Fabrice Bouscatier
Objet: RE : Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)
Importance: Haute

Bonjour,

Suite à votre demande je me permets de vous informer que Monsieur le Maire Alain VERGNE émet un avis favorable pour cette déviation à compter du 1er septembre

Vous en souhaitant bonne réception

Respectueusement

Secrétariat de Mairie

Martine BOURGEADE

Le : 12 août 2025 à 17:48 (GMT +02:00)
De : "Fabrice Bouscatier" <FBouscatier@cantal.fr>
À : "transports15@auvergnernhonealpes.fr" <transports15@auvergnernhonealpes.fr>, "francois.delcausse@auvergnernhonealpes.fr" <francois.delcausse@auvergnernhonealpes.fr>, "mairiedelabessette@gmail.com" <mairiedelabessette@gmail.com>, "Mairie BEAULIEU" <mairie-beaulieu3@wanadoo.fr>, "Mairie LANOBRE" <mairie.lanobre.15@orange.fr>, "pee.sancy@puy-de-dome.fr" <pee.sancy@puy-de-dome.fr>
Objet : Fermeture Point d'Entraygues (Cantal)

Bonjour,

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 3 octobre 2025 au soir, la circulation sera fermée sur la RD 49 (PR 31 à 31+100), sur le Pont d'Entraygues.

L'ensemble du trafic sera dévié dans les 2 sens de circulation par les RD 49, 749 et 922 dans le Cantal et RD 72 et 922 dans le Puy-de-dôme, via Journiac, Labessette et Chez Maurissoux. (plan joint)

Merci aux maires et services consultés de nous retourner leur avis par retour de mail.

Cordialement,

Fabrice BOUSCATIER
Coordinateur Territorial Mauriac

Direction des Mobilités

Pôle Appui Territorial

tél. : 04 71 68 38 50 / 06 78 04 70 08

fbouscatier@cantal.fr



Chaque jour à vos côtés